Le Lien

Février 2006 - Supp. annuel n° 2 au Lien - Bulletin de liaison des élus Verts au Conseil Régional de Haute-Normandie -

L'écologie
Conseil Régional Haute-Normandie
Groupe des Elus Verts

EDITO

Le contrat première embauche et la précarité tout au long de la vie, une police et une justice aussi implacables avec les jeunes des cités que compréhensives envers les chasseurs-casseurs ; tel est le « monde de demain » que nous proposent Mrs Sarkozy et Villepin.

C'est un véritable projet de société qui s'écrit sous nos yeux, les impératifs de limitation de la dépense publique n'y valent que pour l'éducation, l'environnement et la solidarité. Les assujetis aux tranches supérieures de l'impôt, les industriels pollueurs, les nucléocrates, peuvent dormir sur leurs deux oreilles: ils auront le soutien indéfectible de l'état UMP.

Et l'exportation de notre porte-avion amianté, dit mieux que des discours, la façon dont l'état assume ses responsabilités environnementales et planétaires : avec le plus pur et abject cynisme.

Comment alors, ne pas nous inquiéter qu'une partie de la gauche en soit encore à se demander s 'il faut s'opposer au discours sécuritaire et peine à s'affranchir de la pression libérale et productiviste ?

Les raisons de l'échec de 2002 sont elles refoulées ?

Pour redonner espoir et envie aux citoyens, il est indispensable de remiser les recettes du passé et de mettre la barre à la hauteur des défis d'aujourd'hui.

La fin inéluctable du pétrole bon marché, les atteintes irréversibles à la biodiversité, les pollutions et les enjeux de santé environnementale, l'ampleur des inégalités et des discriminations, appellent des alternatives arrimées à des volontés politiques nouvelles et fortes.

À l'échelle modeste de notre région, l'élaboration tout au long de l'année 2006, du schéma régional d'aménagement du territoire (SRADT), nous donne l'occasion de faire des choix, de dessiner le visage de la Haute-Normandie que nous souhaitons pour 2025.

Pour les Verts, des choix sont faits : l'air, l'eau, l'éducation, l'accès de tous à la culture, le logement social de haute qualité environnementale, l'emploi qualifié et durable, sont des biens et des enjeux infiniment plus précieux que les taux de croissance de certains « fleurons industriels ». Les habitants de notre région sont de plus en plus nombreux à estimer que leur qualité de vie dépend de la protection des espaces naturels, du littoral et de l'estuaire, de la remise en herbe des prairies et du développement de l'agriculture biologique, de l'existence de services de transports collectifs bien répartis... Les hectares disponibles et les fonds publics, seront selon nous, mieux employés à viser ces objectifs plutôt qu'à couvrir le territoire de zones de transit et stockage de marchandises et de parkings à camions !

Ces remises en question sont essentielles pour la crédibilité d'une alternative pour 2007-2008.

Aucun courant, à gauche, ne détient aujourd'hui la totalité ni même l'essentiel des réponses ; ni la «gauche de gauche», ni la « social écologie », ni la «gauche antilibérale »: personne ne peut donc s'exonérer de l'effort de refondation. Car en réalité tout le monde a surtout…un changement climatique de retard !

février 2006.
Claude Taleb

Sommaire

2 : S.R.A.D.D.T. ?
3 : corridors écologiques
4 : le littoral
5 : lycées et développement durable
6 : "bilan carbone"
7 : des transports pour demain
8 : des logements de qualité
9 : une autre économie
10 : l'Adress
11 : Aneth et Aquacaux
12 : aide au développement
13 : A.R.E.H.N.
14 : culture et apprentissage
15 : des élus militants

Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement du Territoire ?

La Région Haute-Normandie s'est lancée à son tour dans une démarche de SRADT. Ce document stratégique exprimera les priorités régionales à l'horizon 2025. Explications, définitions et calendrier ....

Le parti des Verts, militants et élus, a engagé une réflexion collective pour apporter sa contribution à l'élaboration du S.R.A.D.T. Ce document qui engagera la région sur 20 ans, trouve son origine dans la loi que Dominique Voynet, a fait voter, quand elle était ministre de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire.

Tout au long de cette année 2006 qui s'amorce, les Verts participeront aux discussions et travaux préparatoires pour faire avancer leurs idées au sein des politiques publiques.

Déjà des amendements des élus régionaux Verts ont permis qu'un peu plus d'écologie, de solidarité soient inclues dans le premier document (le "diagnostic") : le poids accordé à la filière logistique a été relativisé, la fin du pétrole bon marché est intégrée, les énergies renouvelables sont prises en compte comme une nécessité environnementale et comme un vecteur de développement économique, la richesse des espaces naturels est identifiée, l'économie sociale et solidaire figure en bonne place.

Enjeux et objectifs du SRADT

– fixer les orientations à moyen terme de développement durable du territoire régional.
– veiller à la cohérence des projets d'équipement avec la politique de l'Etat et des différentes collectivités territoriales (surtout aménagement et cohésion du territoire).

Acteurs et territoires concernés

Il y a élaboration et approbation du SRADT par le conseil régional, après avis des conseils généraux des départements et du Conseil Economique et Social Régional.
En plus du C.E.S.R., sont associés les agglomérations, les pays, les Parcs, les représentants des activités économiques et sociales et des associations, les communes de plus de 20 000 habitants et communauté d'agglomération. Le SRADDT fait l'objet d'une évaluation et d'une révision.

Déclinaison en 3 documents

– document d'analyse prospective
– charte d'aménagement et de développement durable du territoire régional (outil de programmation stratégique).
– documents cartographiques.

Il définit les objectifs de la Région en matière de :

– localisation des grands équipements, des infrastructures et des services d'intérêt général.
– développement des projets économiques
– développement harmonieux des territoires urbains, périurbains et ruraux.
– protection et mise en valeur de l'environnement, des sites, des paysages et du patrimoine naturel et urbain.
– réhabilitation des territoires dégradés.
– prise en compte de la dimension interrégionale et transfrontalière.

Valeur juridique du SRADT

Attention, il n'a **aucun caractère prescriptif** que ce soit vis-à-vis des documents d'urbanisme, des schémas directeurs et des plans locaux d'urbanisme (PLU) et restera donc un document indicatif tirant sa force de la qualité de la concertation dont il sera issu.
Les documents cartographiques pourront cependant recommander la mise en place d'un schéma directeur, d'un schéma de mise en valeur de la mer,....

Liens avec d'autres documents

– Le SRADT intègre le schéma régional de stransports.
- En Haute-Normandie, il intègre également le S.R.D.E. (Schéma Régional de Développement Economique) adopté en 2005 et le P.R.D.F. (Plan Régional de Développement des Formations professionnelles) en cours d'adoption.
– Le contrat de plan Etat-région contribue à une mise en oeuvre du SRADT.
– La politique de cohésion économique et sociale de l'Union européenne est à coordonner avec les orientations du SRADDT (en matière de Fonds structurels).

Références dans les textes officiels

– La loi du 4 fév. 1995 crée les SRADT.
– La loi du 25 juin 1999, dite loi «Voynet», d'orientation pour l'aménagement et le développement durable du territoire (LOADDT) qui transforme les SRADT en SRADDT (Schéma Régional de Développement Durable du Territoire).

Le S.R.A.D.T. au Conseil Régional Haute-Normandie

- 24 octobre 2005 : adoption faite en plénière le des modalités d'élaboration.

- 13 au 20 janvier 2006 : présentation du diagnostic et travail en ateliers thématiques ouverts aux acteurs socio-professionnels, institutionnels, associations ...

- 6 février 2006 : session extraordinaire du Conseil Régional consacrée à la présentation du diagnostic partagé

- 6 au 10 mars 2006 : réunions territoriales (Dieppe, Evreux, Le Havre, Pont-Audemer, Rouen, Vernon).

- 29 mai 2006 : plénière au Conseil régional sur le SRADT (diagnostic + Charte)

Automne 2006 : mise à disposition du public des documents et des avis des partenaires

- décembre 2006 : approbation des documents en plénière.

Si vous êtes intéressés pour recevoir nos publications sur ce sujet, ou pour être tenu au courant de réunions que nous organiserons, dites le nous au 02.35.89.01.75.

Le diagnostic est un document purement technique qui permet de faire le constat d'une situation existante : ce qu'est la Haute-Normandie aujourd'hui. L'objectif est donc de "photographier" l'existant grâce à un ensemble de données et constats, avec le mérite d'étudier chaque chapitre sous l'angle de l'attractivité du territoire et surtout du développement durable.

Réel état des lieux, le diagnostic , une fois partagé avec les différents acteurs publics et citoyens, constituera une base de réflexion pour l'étape suivante : la définition des enjeux pour notre région.

La Charte est un document politique qui relève de la responsabilité des élus (et des citoyens). Elle permettra, à partir des enjeux, de définir les grandes orientations qui dessineront le visage de la Haute-Normandie à 20 ans.

Le schéma sera soumis 6 mois à une consultation avant son adoption en décembre. A chacun de contribuer !

Faune et flore ne connaissent pas de frontière ...

Au cours du XXe siècle, nos milieux naturels hauts-normands ont subi des modifications importantes. On ne peut que s'alarmer de la disparition de plus de 40 % des prairies en 20 ans, la moitié des zones humides en 50 ans. La surface de forêt haute-normande a perdu plus 10 000 hec. entre 1970 et 1980, et cela continue.

La Seine-Maritime est l'avant dernier département de France en terme de surface boisée. Par conséquent, on assiste à une modification de la biodiversité (700 plantes en extinction !), et à des problèmes de qualité de l'eau et de l'air.

Et demain ? Qu'en sera-t-il ?

Pendant ce temps, notre société est plus réceptive au discours de préservation de l'environnement et a pris conscience de ces enjeux. Il ne faut pas être spécialiste pour constater que cela ne tourne pas rond. Il faut se dépêcher d'agir et donner des impulsions politiques fortes, au-delà des mandats et des territoires locaux pour pouvoir inverser les tendances.

Le SRADDT (Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire) a été pensé dans cette optique (voir ci-contre). On doit y intégrer des thèmes transversaux (aménagement du territoire et préservation du milieu) et associer sur un même projet des collectivités d'échelons différents : Région, départements, pays, agglos et communautés de communes…). On peut espérer que cet outil permettra à tous d'avancer dans le même sens.

corridors écologiques

La notion de "corridors écologiques" vient de ce constat : la faune ne connaît pas de frontières administratives. La flore non plus ! Des animaux confinés dans un espace trop petit sont confrontés à la consanguinité, au manque de nourriture et font des dégâts. Et notre territoire haut-normand a beaucoup de constructions, de routes, qui constituent autant de barrages artificiels. Il faut faire prendre conscience à l'ensemble des citoyens du danger qu'il y a à trop fragmenter les paysages. Le S.R.A.D.T. n'a pas un caractère prescriptif, mais des orientations émises pourront se traduire dans le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)ou les S.C.O.T. (Schéma de Cohérence Territoriale) d'une commune ou d'une zone géographique pour respecter la notion de ceinture verte, par exemple.

Le travail est déjà en marche car dans le budget 2006 de la Région est inscrite, pour compléter la politique en faveur des milieux naturels, la notion de corridors écologiques, (extrait) :*«mise en œuvre dès 2006 d'une stratégie d'intervention en faveur de la création de réserves naturelles régionales et de corridors écologiques destinés à mettre en connexion des sites naturels les uns avec les autres pour permettre le déplacement des espèces».*

Récemment, La Région a déjà amorcé une politique de mobilisation foncière et les Conservatoires des Sites et du Littoral assurent la mise en œuvre et la protection des terrains. Un terrain, entre autres, a déjà été acquis à Bouafles, mais le travail ne s'arrête pas là. Il nous faut nous intéresser à l'ensemble des pelouses calcicoles (*) alentours pour constituer un ensemble logique.

Les Verts et l'ensemble des acteurs qui se concerteront durant cette période d'élaboration du SRADT pourront proposer des lignes directrices pour protéger notre patrimoine naturel haut-normand, déjà bien fragile.

- **Conservatoire des Sites Naturels de Hte-Normandie** - Rue Pierre de Coubertin - BP. 424
76805 Saint-Etienne-du-Rouvray cedex
Tél. : 02-35-65-47-10 -Fax : 02-35-65-47-30
csnhn@cren-haute-normandie.com
site : www.cren-haute-normandie.com/

- **Conservatoire du littoral et des rivages lacustres :** 5/7, rue Pémagnie - BP 546
14037 CAEN CEDEX
Tél : 02 31 15 30 90 -Fax : 02 31 15 30 99
Site : www.conservatoire-du-littoral.fr

Photo : C.Hennequin.

La Violette de Rouen est une espèce floristique endémique de la vallée de la Seine. C'est une plante annuelle à vie courte. Elle pousse sur la craie nue des éboulis instables des environs de Rouen (côte Ste Catherine, côteau St Adrien ...).

La Violette de Rouen est menacée par la stabilisation des pierriers, et par la concurrence avec d'autres plantes... on ne compte plus que quelques pieds aujourd'hui.

Le Conservatoire des sites a déposé un dossier dans le cadre du programme Life (dispositif européen) pour la reconstitution de terrain afin de recoloniser cette espèce.

(*): pelouses calcicoles ou pelouses calcaires : on y retrouve des catégories de plantes croissant avec une certaine affinité sur les sols calcaires.

L'Etat veut-il tuer l'agriculture biologique ?

Le G.R.A.B.H.N. (Groupement régional des agriculteurs biologiques de Haute-Normandie) a appris en fin 2005 que l'Etat leur supprimait la somme de 20 000 euros sur leur budget annuel, sans préavis.

Les élus Verts réaffirment leur souhait de voir cette agriculture respectueuse de l'environnement se développer. Elle obéit à un cahier des charges exigeant, seul vraie garantie pour avoir la certification AB. Les produits ayant cette mention sont cultivés sans apport de produits chimiques, les animaux élevés ne reçoivent pas de traitement antibiotiques et sont nourris avec des aliments eux aussi biologiques.

L'intérêt pour la santé du consommateur est évidente, mais aussi pour les sols qui ne reçoivent plus d'apports nocifs.

En 2006, comme en 2005, la Région apporte son soutien aux actions du G.R.A.B.H.N. (90 000 euros). Mais si nous voulons demain augmenter considérablement la part de la S.A.U. (Surface agricole utile) consacrée au bio, il faudra faire plus, notamment :

- en augmentant et en identifiant la part authentiquement bio des denrées servis dans les lycées et collèges ;
- en travaillant à la structuration des filières, et des outils de transformation régionaux.

Préservons le littoral pour demain

Tempêtes plus fréquentes et plus violentes, pluies plus abondantes, ce sont les conséquences connues du réchauffement climatique alors que le littoral haut-normand souffrait déjà d'érosion naturelle. Cela ne va pas l'arranger… Le Conseil du réchauffement climatique a évalué que le Cap de la Hève reculerait de 12 m en un siècle. Les atteintes du littoral viennent aussi de l'aménagement humain excessif, de la pollution.
Le S.R.A.D.T. élabore la répartition des espaces. Nous avons pour souhaits qu'il permette de renforcer la Loi littorale, aide au respect des directives européennes "Oiseau" et "Habitat" et protège plus largement les espaces naturels, y compris la "nature ordinaire".

Le littoral souffre d'être à proximité du bassin de l'Ile de France, où se déroule 30 % de l'activité humaine de la Métropole et 40 % de son activité économique. Par le biais de la Seine, nous en subissons les conséquences. Depuis 1980, des associations ont entrepris de protéger la zone de l'estuaire. Quant aux pouvoirs publics, on peut regretter une sorte de "retard à l'allumage", dommageable sur le terrain. Il y a un décalage entre le moment où l'on constate les risques et l'élaboration de mesures… et enfin leur application. Quand cela se compte en dizaine d'années, le mal est fait !

S.O.S. Estuaire, il y a 20 ans, nous alertait. La protection Natura 2000 s'est faite trop tardivement. Résultat, l'environnement a continué d'être endommagé et l'Etat français a été condamné en 1999 par l'Europe, à une lourde amende. Pour être efficace, le S.R.A.D.T. se doit d'anticiper et de préconiser des mesures fortes.

protéger sans interdire les activités humaines

L'estuaire et le littoral sont liés devant les «attaques» humaines : trop de béton, de parkings, pas assez de zones protégées, certaines valleuses sont trop urbanisées. Il faudra donc prévoir de "renaturer" des zones abimées, de "restuariser" certains fleuves côtiers, de restituer le front de mer… à la mer (ports mis à part, bien sûr), continuer de restaurer les zones humides et les protéger.

Les espaces ruraux et les cours d'eau proches du bord de mer doivent être intégrés dans cette démarche de maîtrise des sols : élevages et agriculture extensives sur les zones humides. On a tout intérêt à favoriser le maraîchage à proximité des bassins de population, pour produire au plus près des consommateurs et ainsi limiter les transports d'acheminement de biens et nourriture (crise pétrolière oblige !).

Autres verrues sur notre littoral : l'implantation de deux usines nucléaires, Penly et Paluel. A elles deux, elles fournissent 12 % (chiffre 2003) de l'électricité produite en France. Cela n'est pas sans conséquences immédiates : rejet d'eau chargée en ions radioactifs, paysages détériorés, bétonnage.

La pression foncière sur le littoral le rend fragile. Dans ce sens, le SRADT pourrait impulser une politique foncière cohérente. Par exemple, lors des reprises d'activités agricoles, faire en sorte que les exploitations n'atterrissent pas dans les mains de promoteurs immobiliers.

Trop d'urbanisation a pour conséquence l'augmentation du tonnage

***L'estuaire de la Seine, vu du Havre** (photo P Bonay).*

Ce dernier point entraîne une conséquence fâcheuse : les galets ne peuvent migrer de façon naturelle. Ils se trouvent bloqués par les digues des centrales. On est parfois obligé d'en rapporter par camions sur leurs lieux d'origine !

On a aussi des craintes liées à l'activité même du nucléaire. Les Verts réaffirment leur souhait de voir la France sortir du nucléaire et soutiennent un schéma de développement des énergies renouvelables qui se doit d'être ambitieux et saluent la mise en service des 6 premières éoliennes de Haute-Normandie à Assigny, entre Le Tréport et Dieppe.

d'eaux rejetées (eaux sales + eaux de ruissellement) ; eau qui ravine nos paysages, faisant craindre inondations, problème de potabilité, etc.

Le tourisme, activité phare d'une partie de la côte, devrait pouvoir rester à taille humaine pour demeurer attractif pour les urbains en mal de dépaysement. Une politique touristique pour intégrer les notions de développement durable se devra de veiller aux constructions réalisées, aux modes de déplacements utilisés et valoriser les chemins pédestres et voies cyclables sur le long de la côte, afin de ne pas pénaliser notre littoral, patrimoine naturel superbe.

L'eau : une priorité en Pays d'Avre et d'Iton

Le lycée de Chambray

L'anterne rouge en Haute-Normandie pour la qualité de son eau, le Pays d'Avre et Iton a décidé d'agir pour préserver sa ressource en eau en qualité et en quantité. Dans ce cadre, le lycée agricole de Chambray porteur du projet depuis le mois d'octobre 2005 propose une démarche participative dont l'objectif est de sensibiliser le plus grand nombre d'acteurs du territoire pour les inciter (chacun en fonction de ses moyens) à agir au quotidien pour réduire les pollutions mais aussi les consommations d'eau.

Si l'agriculture intensive est reconnue comme principale responsable, il n'en reste pas moins que chacun d'entre nous peut améliorer ses pratiques au quotidien, aussi le projet porté par le lycée de Chambray permettra t'il de faire de l'eau la priorité pour tous les habitants du pays d'Avre et Iton.

Des bailleurs sociaux, des collectivités locales, des associations, l'AREHN, l'agence de l'eau, la Chambre d'agriculture, le Conseil général et le Conseil régional sont favorables à l'initiative et souhaitent s'y engager.

Les choses avancent, une enquête auprès des syndicats d'eau est en cours, un groupe d'agriculteurs travaillent depuis quelques mois sur l'agriculture intégrée, un bailleur social souhaite s'engager dans la réduction des consommations d'eau, des idées émergent pour entretenir les espaces verts sans engrais chimiques ni pesticides, pour valoriser et préserver l'Iton et son patrimoine, pour sensibiliser et aider les habitants à agir.

Les lycées du développement durable

Entre 2001 et 2004, la Région Haute-Normandie a conduit deux projets expérimentaux sur le thème «enseignement et développement durable ».

L'un consiste à promouvoir un Système de Management Environnemental Educatif des lycées, à travers notamment la certification ISO 14001 de deux établissements : les lycées Decretot (Louviers) et Pablo Neruda (Dieppe).

L'autre la construction, en 2003, du lycée Emulation Dieppoise aux normes H.Q.E. (Haute Qualité Environnementale). Les cibles prioritaires retenues étaient : un chantier à faibles nuisances environnementales, l'amélioration du confort acoustique, une gestion optimisée de l'air ambiant et le recours aux énergies renouvelables. Ce dernier point présentait une originalité supplémentaire car ce sont les sous-produits de la culture locale du lin qui servent à alimenter la chaudière !

Pour 2006, ces actions seront renforcées, simplifiées et inscrites dans un projet plus global mis en oeuvre conjointement par le rectorat, la Région et plusieurs autres collectivités territoriales haut-normandes.

Cette opération, intitulée « Les Etablissements du Développement Durable» concerne à la fois des écoles primaires, des collèges, des lycées et des établissements d'enseignement agricole et cela s'apparente à une démarche d'Agenda 21.

L'objectif est d'aider concrètement les établissements à élaborer, à partir d'un diagnostic le plus partagé possible, un programme d'actions concrètes en faveur du développement durable. Celui-ci servira de cadre de négociation avec leur collectivité de tutelle (pour les lycées, la Région) pour de futurs investissements ou pour susciter de nouveaux modes de fonctionnement plus équitables, plus égalitaires, plus écologiques…

vers des "agendas 21 " pour les lycées

Une douzaine de lycées sont volontaires pour mener, durant l'année scolaire 2005-2006, cette première expérimentation régionale d' «agendas 21 » d'établissements scolaires.

Ces projets d'établissement veulent agir sur le long terme et prendre en compte les enjeux (voir encadré) du développement durable dans l'ensemble de ses politiques. Il est participatif et conduit à l'élaboration d'un programme d'actions concrètes.

Dans une telle démarche, l'axe pédagogique est aussi important que l'axe gestionnaire. Il s'agit donc autant de sensibiliser les élèves et les personnels aux comportements éco-responsables (économies d'eau, de papier, d'énergie ; lutte contre les déchets, les déplacements motorisés superflus, les comportements discriminants …) que de les aider à mener des réflexions globales sur des thématiques environnementales ou citoyennes, qu'elles soient locales ou planétaires.

Les principaux enjeux retenus :

- Les modifications climatiques et le réchauffement de la planète
- L'équité sociale et la lutte contre la pauvreté
- La préservation des ressources naturelles et la biodiversité
- Les solidarités locales et internationales
- La diversité culturelle
- La valorisation du patrimoine et du cadre de vie
- La consommation
- La santé.

Un diagnostic de l'existant a été réalisé fin 2005, par les élèves et les équipes enseignantes (avec parfois le concours des parents d'élèves et des personnels techniques non-enseignants).

Cette année, toujours dans les lycées, des audits énergétiques seront lancés. Ils sont soutenus financièrement par l'A.D.E.M.E. et la Région,

Pour aller plus loin : vous pouvez vous rapprocher de l'AREHN qui a édité un CD-ROM "Lycéen, deviens éco-citoyen !"

Economies d'énergie : à chacun son bilan carbone

Les scientifiques en analysant les carottes glaciaires ont découvert que notre niveau actuel de CO2 est 30 % plus élevé qu'il y a 650 000 ans. Et maintenant, la communauté scientifique est unanime pour craindre les conséquences de ces transformations de notre planète. A notre échelle, en Haute-Normandie, que pouvons-nous faire ?

Pour accompagner la réduction de CO2, au niveau de la région Haute-Normandie, il faut au préalable établir un état des lieux. C'est le but de la méthode du "bilan carbone". On connaît les chiffres sur le plan global : nous sommes la troisième région consommatrice d'énergie de France (+ 29 % /moyenne nationale), car nos industries sont gourmandes en énergie, et après l'industrie viennent le secteur résidentiel, le tertiaire et les transports.

La Haute-Normandie est également la 3e région productrice d'énergie primaire (électricité nucléaire ….) et aussi une grande région transformatrice d'énergie (pétrochimie).

Voilà pour les grandes lignes, mais il est nécessaire d'affiner les chiffres, voir où les déperditions énergétiques sont importantes. A Dunkerque, un système de photos à infra rouge a permis de repérer les fuites de chaleur par les toits et ainsi on optimise les efforts sur les points faibles.

Initier des "bilans carbone" dans les colectivités et dans les entreprises avec l'appui du Conseil régional et de l'A.D.E.M.E. (*) , c'est plus qu'une urgence, ... une question de survie.

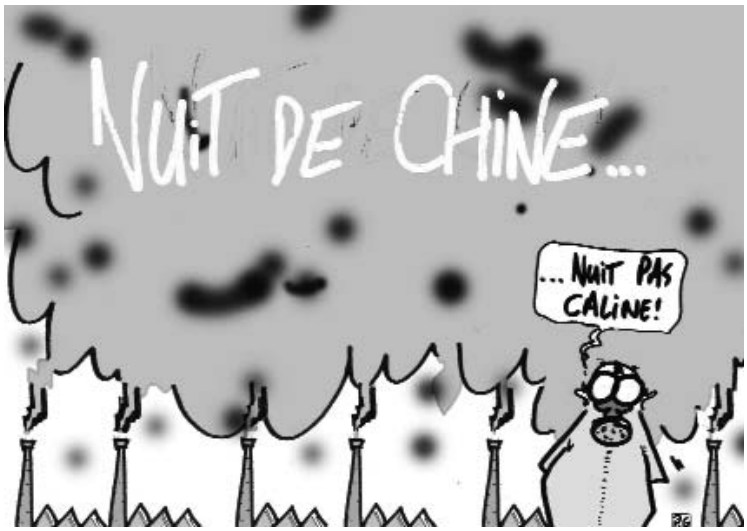

La C.A.S.E. (Communauté d'Agglo Seine Eure) dans le cadre de son agenda 21, sera la première collectivité à appliquer la démarche en commencant à analyser les rejets de carbone de ses propres bâtiments.

*- * ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maitrise de l'Energie): 30, rue Henri Gadeau de Kerville - 76 100 Rouen*
tél : 02.35.62.24.42. - site : www.ademe.fr
mail : ademe.haute-normandie@ademe.fr

La Haute-Normandie, première Région pour les aides aux énergies renouvelables

La flambée des prix du gaz naturel et du fioul donne un nouvel élan aux énergies renouvelables.

Les Régions apportent des aides pour les installations de chauffe-eau solaires, le chauffage solaire et les poêles et chaudières à bois.

"La Région Haute-Normandie soutient fortement le développement des énergies renouvelables auprès des particuliers" sous-titre la revue Que Choisir dans son numéro de janvier 2006.

En effet, le Conseil régional de Haute-Normandie est celui qui apporte l'aide la plus importante pour les énergies renouvelables .

- **Chauffe-eau solaires** : 1 400 € (entre 300 et 1 000 € pour les autres Régions).

- **Systèmes solaires combinés** (chauffage eau et central) : 2 300 € (entre 920 et 1 300 € pour les autres Régions – sauf pour la Picardie qui est au même niveau d'aide que le Conseil régional de Haute-Normandie) ;

- **Poêles à bois** : aide de 30 % du budget global, plafonnée à 700 € (aucune autre région n'apporte d'aide aux poêles à bois ou granulés haute performance) ;

- **Chaudières à bois ou à granulés** : aide de 30% du budget global, plafonnée à 3000 € (aide de 20 % allant de 100 à 2 700 € en Rhône-Alpes).

***Centrale EDF du Havre, fonctionnant au charbon** (photo : P. Bonay).*

Chauffe-eau solaires individuels (nombre de dossiers instruits)
2003 : 43
2004 : 73
2005 : 124

Systèmes solaires combinés (nombre de dossiers instruits)
2003 : 1
2004 : 9
2005 : 28

Chauffe-eau solaires collectifs
5 dossiers depuis 2003

A noter, en 2006, le financement de la Région passe de 200 à 300 € / m² de capteurs solaires.

Seuls six Conseils régionaux aident les particuliers à l'achat de chaudières bois.

Ces aides ont été créées à l'initiative des élus régionaux Verts. le nombre sans cesse croissant des bénéficiaires est un bon indicateur de la prise de conscience citoyenne et responsable.

Renseignements auprès du Conseil Régional Haute-Normandie.

Modification des moyens de transport : un enjeu pour demain

Réfléchir au "bilan carbone" d'une région, c'est s'intéresser aussi à sa politique en matière de transport. La Région a une forte implication en terme de transports ferroviaires de voyageurs car depuis janvier 2002, elle s'est vue attribuer cette compétence. Cela tombe bien ! Beaucoup est fait et il reste tant à faire pour que ça roule sur tout le territoire … en train bien sûr.
En attendant, voici un petit tour d'horizon des innovations régionales. Attention à la fermeture des portes ! Vérifiez que vous avez bien composté votre billet !

A Amsterdam, quand tramway et cycliste se partagent les voies. Une vision pour demain en Région ? *(photo : FM).*

La priorité accordée par le Conseil Régional aux transports collectifs et non-polluants est salutaire. Mais les problèmes de circulation, la hausse du pétrole, doivent nous pousser à aller plus loin. Horaires adéquats, réguliers, travail sur les correspondances, tarifs en baisse permettront à plus de hauts-normands de choisir ce mode de transport écologique. L'Etat malgré la compétence déléguée aux régions ne doit pas non plus se laver les mains de toute implication.

Les Verts souhaitent que soient engagés des efforts supplémentaires en terme de transport ferroviaire pour inciter de plus en plus d'automobilistes à laisser leur voiture au garage. Ils souhaitent que des études soient faites :

- pour réouvrir la ligne Evreux-Louviers – St Pierre du Vauvray – Rouen, pour l'instant c'est un bus qui effectue ce trajet ;
- pour vérifier la faisabilité et la viabilité de la desserte des petits bourgs ruraux (Criquetot-l'Eseneval par exemple) sur une ligne Rolleville-Fécamp.

Le développement du transport ferroviaire des zones péri-urbaines de nos métropoles régionales, avec pourquoi pas des réouvertures de lignes, comme par exemple Elbeuf -ville – Rouen Rive gauche. Le changement de la gare grande ligne étant prévu d'ici une quinzaine d'années, la gare rive droite pourrait servir de noeud pour les lignes secondaires et le réseau Métro-bus.

La région intervient aussi dans les contrats de territoires pour aider aux transports collectifs d'agglomération (comme T.E.O.R.), en tout, cela correspond à une enveloppe de 970 000 euros. Cela ne peut suffire à pallier le désengagement de l'Etat en la matière. En effet, l'aide aux transports collectifs urbains vient d'être supprimée !

Quant aux politiques municipales, on peut regretter un trop plein de communication sur les transports doux dans les P.D.U. (Plan de Déplacement Urbains) et autres documents institutionnels. Et dans la même période, on voit la ville de Rouen ne pas hésiter à construire un énième parking pour la future zone des docks. C'est un non sens écologique, en pleine contradiction avec le développement durable proné (ou repris !) à droite comme à gauche.

Des + pour le train en Région

- La ligne ferroviaire Rouen / Dieppe : réseau régional très fréquenté : depuis 1999, augmentation conséquente du nombre de trains.

- La desserte de Fécamp : 5 allers-retours directs Le Havre-Fécamp en 42 mn, amélioration des correspondances à Bréauté. Conséquences : fréquentation de la gare de Fécamp en hausse de 50 %.

Ligne Rouen – Caen : depuis décembre 2005, grâce à une action commune des Régions Hte et Basse-Normandie, le nombre d'allers-retours passera de 5 à 7, et surtout le temps de liaisons est ramené à 1 h 30 grâce aux nouveaux autorails (30 mn de gagnées).

- Ligne Rouen – Saint-Aubin-lès-Elbeuf : en 2003, renforcement des dessertes.

transports de marchandises, la catastrophe !

80 % de nos marchandises sont transportées par la route, alors que l'urgence est là. Mais si peu de choses changent ou alors dans le mauvais sens. Alors que tout indique que c'est absurde : sécurité, pollution, pétrole de plus en plus cher, embouteillages inutiles.

Pourtant, il est possible de faire autrement: ferroutage (camions sur rail), fret ferroviaire (trains de marchandises), fluvial (voire encadré), et revoir notre mode de penser les transports. Est-ce indispensable de faire circuler sur nos routes en hiver, des tomates venant de Belgique, des desserts fabriqués à l'autre bout de la France … Mangeons local pour moins de transport. Une idée qui fait son chemin !

A lire en complément : "Pétrole apcalypse" de Yves Cochet - Ed. Fayard - 19 euros.

Le Conseil régional de Haute-Normandie s'engage pour le développement du transport fluvial

Plus de 450 millions de tonnes de marchandises circulent chaque année sur les routes de Haute-Normandie et d'Ile de France : pollutions, bruit, accidents, nous connaissons tous l'impact négatif de ce trafic. Il est urgent de soutenir le transport fluvial qui constitue une alternative au "tout-camion".
Les Conseils Régionaux de Haute-Normandie et d'Ile de France ont approuvé le co-financement d'un projet de transport alternatif fluvial de papier et de bobines de papier recyclé pour les imprimeurs, soit 690 000 € pour la Haute-Normandie. Le transport du papier recyclé et des bobines est aujourd'hui assuré à 90 % par la route et 10 % par chemin de fer. Introduire la voie d'eau parmi les modes de transport de ces produits évitera, chaque année, 1800 camions sur les routes …

En attendant la réponse ministérielle suite au débat public, les élus Verts réaffirment leur opposition au projet de contournement Est de Rouen qui privilégie la route comme moyen de transport.

Politique de la ville : un logement de qualité pour tous dans un cadre agréable

La crise des banlieues que nous avons traversée l'automne dernier est révélatrice d'un vrai malaise. La violence a remplacé la parole. Cette situation nous oblige à analyser les causes afin d'apporter des réponses à la hauteur du problème.

Ces émeutes ne se sont pas produites dans n'importe quels quartiers, elles sont parties et se sont propagées là où la violence de la misère est permanente ; taux de chômage élevé (environ 45 % sur le seul quartier du Chatelet sur les Hauts-de-Rouen), ressources faibles, logements trop petits, insalubres, environnement délabré, fermeture de services publics, manque de transports en communs, graves problèmes de santé, perte de repères et d'identité, une concentration de difficultés ...

Dans ce contexte, la politique de la ville a fortement été décriée, pourtant elle n'est jamais que le reflet d'une politique globale. Jusqu'à aujourd'hui, a-t-on vraiment mis les moyens nécessaires par rapport à l'ampleur de la tâche ? Cela doit être une priorité nationale déclinée à tous les échelons du territoire.

Paradoxalement, là où il y a besoin, encore plus qu'ailleurs, de stabilité, de mesures politiques sociales, économiques, environnementales qui s'inscrivent dans la durée ; c'est là même où tout est remis en cause systématiquement avec création encore de nouvelles structures, de nouvelles zones (Z.U.P., Z.U.S., zone franche…), de nouveaux plans …

destructions, réhabilitations

Le dernier en date, le plan BORLOO concerne la rénovation urbaine dans les quartiers en grande difficulté, mais sans tenir compte de l'existant ou de l'avis des habitants. Ce plan est particulièrement déséquilibré : il consacre la majeure partie de son budget à l'ensemble des projets urbains et quelques miettes pour l'accompagnement social.

Même si l'effort financier est important en terme d'investissement en urbanisme : démolitions, rénovations et reconstructions, cela n'a pas empêché les émeutes. Car, il ne suffit pas de détruire des tours et des barres pour détruire la misère. Il ne suffit pas de construire du « beau » quand au même moment l'Etat réduit de manière constante les budgets des différents acteurs de terrain associatifs, éducatifs, sociaux, médicaux, culturels, tous ceux qui créent du lien social, de l'activité et de la richesse.

Dessin : Ch. Pigeon

A Evreux, les associations de quartiers ont été particulièrement touchées par ces restrictions, renforcées par la politique de M. Debré ; là les violences ont d'ailleurs été plus fortes qu'ailleurs dans la région.

relogements ?

En suivant l'évolution des projets en Haute-Normandie que se soient les O.R.U. (Opérations de Renouvellement Urbain ou les G.P.V. (Grand Projet de Ville), force est de constater que la problématique du relogement revient de plus en plus. Dans un contexte national de grave crise du logement, la Haute-Normandie compte 45 000 dossiers de demandes en attentes et seulement 16 000 attributions annuelles.

D'un côté, on détruit massivement des logements sociaux, de l'autre on reconstruit des petits ensembles dont une partie seulement sera du logement social et les autres du logement classique ou en accession à la propriété, ainsi que des maisons individuelles, bien trop chères pour les anciens locataires. Alors où vont-ils habiter ? Dans d'autres quartiers qui n'ont pas encore été classés dans les zones à réhabiliter ! Et l'on peut craindre de «refabriquer» d'autres ghettos.

Derrière la mise en place du plan Borloo, l'objectif réel n'est pas forcément d'améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers populaires, mais plutôt d'en changer la sociologie ! C'est d'ailleurs ce qui s'est passé quand tous les centres-villes ont été réhabilités.

Pour qu'il y ait une vraie politique de logement social, encore faudrait-il que la loi S.R.U. soit respectée. Elle impose 20 % minimum de logements sociaux dans chaque commune.

Dans l'agglomération rouennaise, on connait les deux extrêmes : 4,7 % à Bois-Guillaume et 70 % à St Etienne du Rouvray. Ce n'est pas normal.

Pour l'avenir, les Verts souhaitent des logements sociaux en quantité suffisante, y compris en centre ville ou en zone rurale.

Le travail doit aussi porter sur leur qualité, la Région Haute-Normandie veut aller dans ce sens, bonifier les projets de logements et d'équipement public qui s'inscriraient dans une démarche de Haute-Qualité Environnementale.

Plus de qualité, moins de charges, la nouvelle équation gagnante.

Chasseurs casseurs

Deux poids, deux mesures ...

Les chasseurs vandales du 17 décembre dernier courent toujours ... Après leurs exactions à la suite d'une manifestation qui a dérapé à Rouen (180 000 euros de dégats : feux tricolores arrachés, panneaux routiers vandalisés, feux de compteurs E.D.F. incendiés), des chasseurs cagoulés ont fait irruption dans un restaurant où des responsables de la L.P.O. (Ligue de Protection des Oiseaux) dinaient. Des coups sont tombés, au hasard de l'assistance, une petite fille en a même été traumatisée....

Les individus arrêtés, ont été relachés, et l'on attend toujours les résultats de l'enquête....

Si la Fédération des Chasseurs a tenu à condamner ces violences, elle persiste à s'opposer avec véhémence à l'interdiction d'utiliser des canards vivants, les appelants, comme appats. Cette position paraît chaque jour un peu plus irresponsable, au vu des risques de propagation de la grippe aviaire.

Ces messieurs refusent toute atteinte à "leurs loisirs". Leurs complaintes sur les soi-disants brimades dont ils seraient victimes parraissent aussi dérisoires que déplacées.

Economie régionale : la nécessaire révolution copernicienne

Pollutions diverses, diminution de moitié des zones humides et des prairies, l'environnement haut-normand continue de payer un lourd tribut à «nos» industries.

Et le taux de chômage plus élevé que la moyenne nationale de même que la précarité (intérim et C.D.D.), comme les retards de formation, de qualification et de salaires, établissent que nos « fleurons industriels » ont autant maltraité les hommes et les femmes que l'air, l'eau et l'herbe.

Le diagnostic du S.R.A.D.T. rappelle que la Haute-Normandie qui occupe la troisième place en « richesse » par habitant (P.I.B.), dégringole au dixième rang, concernant le revenu net par habitant. Par ce que les industries du pétrole, de l'automobile ou de la logistique, distribuent leurs « richesses » aux actionnaires et aux cadres supérieurs des sièges sociaux qui sont ailleurs !

"Les ouvriers de la côte" (Copyright Aquacaux !) *voir page suivante).*

C'est pourquoi, il serait inconcevable de programmer l'avenir économique de la région en recourant aux recettes du passé. Le développement de la filière logistique (*) surtout telle qu'elle fonctionne aujourd'hui, ne saurait constituer le principal support de l'avenir économique de notre région. Les ports ne seront des atouts que connectés à des "autoroutes de la mer", et à des débouchés ferroviaires et fluviaux, pas à la route ! L'ère du pétrole cher devrait inciter les pétroliers à miser…sur les énergies renouvelables, comme cela se fait en Allemagne.

développement endogène

Pour les Verts, la priorité doit être donnée au développement économique local, dans les territoires, pour les territoires. C'est un enjeu stratégique pour dessiner une Haute-Normandie qui, dans 20 ans, valorise ses véritables richesses, qui elles, ne sont pas délocalisables : son patrimoine naturel, son littoral, son agriculture paysanne, son artisanat et ses industries de l'avenir.

Pour avoir une main d'œuvre qualifiée, épanouie, des impacts moindres sur l'environnement, il faut davantage miser et investir dans les secteurs (culture, informatique, information, commerce, recherche, télécommunications, santé environnementale…) qui sont utiles à tous et dans lesquels nous sommes en retard par rapport aux autres régions.

Autres gisements de création d'activité : les activités économiques respectueuses de l'environnement et solidaires : les commerces de proximité, le tourisme durable, les circuits courts de production-consommation, la reconversion biologique de l'agriculture, les transports doux et les transports collectifs, les services aux personnes…

Un des secteurs dont nous souhaitons fortement la croissance est celui des énergies renouvelables. L'isolation de l'habitat individuel et collectif est une nécessité écologique et sociale. Et nous en sommes à la préhistoire de l'éolien : des milliers d'emplois sont en jeu !

Il faut progressivement inverser les logiques dominantes pour donner la priorité à l'initiative citoyenne en économie. Environnement et social : c'est l'avenir de l'Economie.

(*) : transport et emballage de marchandise

Un budget pour l'économie solidaire

En 2006, le budget spécifiquement dédié au soutien à l'économie sociale et solidaire passe de 150 000 euros à 600 000 euros. Ces crédits viennent en complément des financements des acteurs de l'accompagnement et de la finance solidaire, des "emplois tremplins", des «coups de pouce» aux créateurs…

Ces 600 000 euros sont utilisables pour 3 politiques nouvelles :

L'animation : financement de l'A.D.R.ESS (voir page suivante) et soutien à des manifestations collectives, foires, salons, journées thématiques.

Création d'un **dispositif expérimental de soutien à l'Economie Sociale et Solidaire.** Le but : donner les mêmes chances aux projets relevant ou se réclamant de l'E.S.S. qu'aux entreprises classiques pour leur création et leur développement (aides à la création d'emplois, investissements matériels et immobiliers, aides à l'emploi de cadres, conseil…).

Après évaluation, ce dispositif pourrait être pérennisé et inscrit dans le prochain contrat de plan Etat-région. Il permet de soutenir dès 2006, tout porteur de projet, quelque soit son statut juridique (association, SARL, …) ou son secteur de référence.

Appel à projets solidaires : Le but «soutenir les projets (…) contribuant à produire de l'utilité sociale : services aux personnes et aux entreprises, insertion, tourisme solidaire, meilleur accès à la culture, développement de la citoyenneté et du droit à l'initiative des femmes, la promotion de l'agriculture paysanne et biologique, commerce équitable, économie d'énergie ou énergies renouvelables, ou encore des initiatives portées par des salariés dans le cas de reprises et transmissions d'entreprises » (extraits du budget 2006). Cet appel à projet interviendra sur la partie amont en finançant la phase d'élaboration du projet et les investissements de départ pour soutenir l'innovation sociale dans les secteurs déjà cités. "Publicité" prévue : fin mars. Réception des projets : mai 2006.

E.S.S. : demandez l'Adress

Dans notre dernier numéro annuel, nous vous parlions du Forum d'octobre 2004 qui a réuni à La Région, les acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Il s'était alors fait jour du besoin d'un lieu ayant pour but d'aider à l'émergence d'une autre économie. Un an après, l'A.D.R.E.S.S. (Agence pour le Développement Régional de l'Economie Sociale et Solidaire) est née. Cette agence est la concrétisation d'un engagement de la majorité régionale et le fruit du travail d'une équipe motivée. C'est un exemple unique en France d'agence financée par les pouvoirs publics et gérée en commun par les "familles" de l'E.S.S. (mutuelles et coopératives, insertion, services aux personnes, commerce équitable, agriculture, protecteurs de la nature, solidarité et égalité sociale…), les universités et les professionnels de l'accompagnement, les collectivités.

Pour que l'Economie Sociale et Solidaire soit un projet co-produit et partagé !

«Les clients» potentiels de l'Adress sont des associations ou des entreprises, des porteurs de projets venant du privé ou du public, du monde rural ou urbain, que ce soit du secteur social ou solidaire.

Photos : Marie Mabille

Claude Taleb, représentant de la Région au Conseil d'Administration de l'Adress.

Ses missions immédiates sont l'accueil et l'animation de ce réseau, la mise en place d'un observatoire, et le soutien aux initiatives de l'E.S.S. en recherchant de nouveaux «gisements d'activités», et l'accompagnement des territoires et pays.

Si l'Adress vient d'une concertation régionale, celle-ci n'est pas terminée pour autant. Il reste notamment à poursuivre et concrétiser les réflexions des ateliers sur la finance solidaire, les commandes et marchés publics, la formation ou la création d'un label régional E.S.S.

Ce label, proposé par le C.E.S.R. (Conseil Economique et Social Régional), permettrait d'identifier la plus value des projets et des réalisations de l'économie sociale et solidaire.

Il permettrait de les distinguer des projets d'entreprises conventionnelles et serait bien utile pour justifier des aides spécifiques.

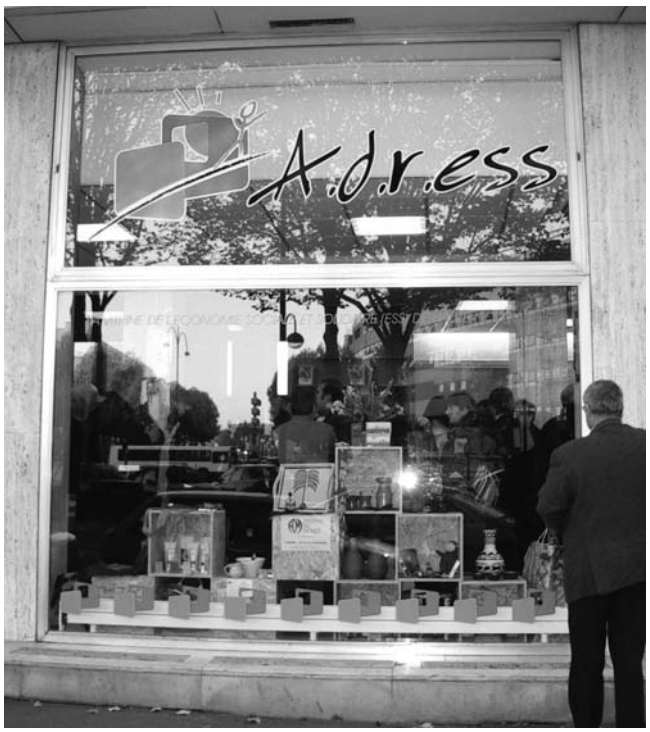

17 novembre 2005 : Jour J, l'Adress est inaugurée. A l'intérieur, on pousse les murs !

Pour en savoir plus sur l'Adress

Le Conseil d'Administration : Aquacaux, A.M.A.P. de Rouen (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), Aneth, 3 E.S. (Entreprendre Ensemble l'Economie Sociale), Caisse d'Epargne, Conseils Généraux 27 et 76, Conseil Régional de Haute-Normandie, C.R.E.S. de Haute-Normandie (Chambre régionale de l'économie sociale), Fédération A.D.M.R. de l'Eure (Association du service à domicile), F.N.A.R.S. Hte-Normandie (Fédération Nationale des Associations d'accueil et de Réinsertion Sociale), l'Etat, H.N.A. (Haute-Normandie Active), L'écrit santé (journal Globules), Les Défis ruraux, M.E.S. (Mouvement pour l'Economie Solidaire), Réseau vie associative, Solidarité Paysans, Université du Havre, Université de Rouen, U.R.E.I. (Union Régionale des Entreprises d'Insertion), U.R.I.O.P.S.S. (Union Régionale Interfédérale des Oeuvres et organismes Privés Sanitaires et Sociaux).
Autres financeurs : Caisse des Dépôts et Consignations, Union Européenne (Fonds Social Européen).

A.D.R.E.S.S. – 1, cours Clémenceau – 76 100 Rouen – 02.35.72.12.12. – Couriel : contact@adress-hn.org
Ouverture du Mardi au Vendredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 17 h 30.
Directeur : François De Backer
Chargée de mission accompagnement : Cécile Calpéna
Chargée d'études et d'administration : Nolwenn Bideau.

ANETH : le plein d'énergie pour 2006

Multicartes du développement durable et équitable, ainsi pourrait-on définir, l'association Yvetotaise, Aneth. Depuis 1992, elle participe à l'amélioration de l'environnement et à la protection des équilibres naturels, par l'information, la formation, l'éducation, l'éveil à la créativité et la mise en place d'activités en direction de tous les publics, en plein cœur du pays de Caux.

La boutique "L'équitable" favorise les échanges entre producteurs et consommateurs, sensibilise le public à s'investir dans un autre type de développement. Concrètement, elle propose 500 références de produits issus du commerce équitable et tous les vendredis, des paniers de légumes biologiques issus du jardin biologique. Celui-ci emploie trois jardiniers en contrat aidés. Au manoir du Fay, se trouve aussi la basse-cour pédagogique qui participe à la sauvegarde des races normandes.

L'ANETH depuis 1999, c'est aussi un Centre d'Animations Environnementales qui accueille les enfants et les jeunes pour des activités liés au respect de l'environnement.

On en aura presque fini avec les présentations, quand on aura dit que le salon E'Caux Bio, c'est aussi eux ! Cette 6e édition a accueilli 70 exposants venus présenter leurs produits bio ou équitable, ou les deux à la fois ! Alimentation, construction, énergie, santé, la panoplie était vaste et le public au rendez-vous.

un éco-centre ?

Cette association infatigable ne veut pas s'arrêter là. Leur nouveau projet consiste en la création d'un E'Caux centre qui permettra de regrouper et de développer, sur un seul site, les diverses activités précédemment citées avec des nouveautés : une graineterie bio, des logements locatifs, une centrale d'achat de produits issus de l'agriculture biologique locale pour les cantines, ou boutiques de la région.

Photo : Fokus

Dans la boutique de l'association

Les bâtiments seront bien-sûr en cohérence avec leurs idées, en éco-construction. Souhaitons-leur de réussir dans ce projet ambitieux.

- L'Association Aneth : 98, rue Jean Ingres - 76 190 Yvetot - tél : 02.35.56.24.73 - site : www.aneth76.net

- Le magasin l'Equitable : Tour Jura - Rue de la Briqueterie - 76 190 - Yvetot - tél : 02.35.96.29.70.

Aquacaux ou le littoral en chantiers

Le nouveau bassin pour l'aquaculture "du turbot à la sauce économie solidaire"
photo Aquacaux

Dès le début en 1988, Aquacaux avait pour objectif d'aider des jeunes à développer des projets nouveaux, porteurs d'emplois. Leur premier terrain d'application n'est pas banal : un élevage de turbots au sein d'une ancienne station de pompage de carburant de l'OTAN … désaffectée, située à Octeville sur Mer en pied de falaise ! Et ça marche. Les bénévoles puis les salariés recrutés au début, au sein d'un chantier d'insertion améliorent les techniques d'aquaculture et réhabilitent les lieux.

pêche à pied

Ce sera l'amorce de leur seconde activité : nettoyer le littoral entre Le Havre et St Jouin de Bruneval. La côte est souillée: rejets d'objets sur la plage, décharges sauvages dans les valleuses …. Un gros chantier les attend. 60 carcasses de voitures ont été retirées par l'association !

Entre temps, un troisième volet s'ouvre pour Aquacaux : la pédagogie. Un collège du Havre avait déjà ouvert une classe technique «pêches et cultures marines », avec visite sur les lieux. Mais maintenant, ce sont des dizaines de classes qui viennent découvrir la pêche à pied, l'aquaculture, la faune et la flore des falaises, et son pendant : la pollution de notre littoral !

Aujourd'hui, Aquacaux est partenaire de l'ADRESS et cette année, la Région a financé l'achat d'un bassin pour l'aquaculture.

Aquacaux, c'est toujours une association qui vit grâce à une équipe de bénévoles, mais elle emploie maintenant 12 personnes à plein-temps en C.D.I. et 39 en contrat d'avenir ou contrat d'accompagnement à l'emploi (de 1998 à 2004 , 210 contrats C.E.S. ont été accueillis et près de la moitié sont repartis avec une solution d'emploi ou de formation).

- Aquacaux : 70 , chemin de St Andrieux - 76 930 - Octeville-sur-Mer Tél : 02.35.46.04.97
http://www.aquacaux.asso.fr/

Aide au développement vers les pays du Sud

En 2005, un français sur deux a entendu parler du ***commerce équitable****, contre 9 % en l'an 2000 ! Les initiatives locales se multiplient. Que ce soit à travers des conventions avec Artisans du Monde pour l'éducation au développement dans les lycées, des marchés et salons bio et équitables, on a pu remarquer en 2005 que le nombre d'initiatives sur le commerce équitable a pris véritablement de l'essor.*

Une tournée cinématographique originale, s'est également déroulée en novembre 2005, avec l'association Fokus, *financée par La Région et avec le soutien d'Artisans du Monde, de P.I.L.E.S., Attac, l'Aneth. Le film « 0,01 – visages du commerce équitable » a été projeté 7 fois à travers la Haute-Normandie en fin d'année.*

0,01 %, c'est la part de ce commerce dans le monde …Il reste donc du chemin à faire !

Au sein des politiques régionales, le soutien au commerce équitable sera renforcé.

Plus globalement, en 2006, ***la politique de coopération décentralisée****, verra la poursuite des opérations en direction de Madagascar (voir page suivante) et le démarrage de la coopération avec Bejaïa (Algérie) que l'on avait annoncé l'an passé.*

Enfin, ***le dispositif micro-projets*** *fonctionne bien, et son enveloppe augmentera de 50 000 euros pour 2006. Voici deux exemples de micro-projets financés par le Conseil Régional.*

Une péniche pour Mbandaka

« Ensemble pour mieux construire ». C'est la devise des amis de Mbandaka. Une association créée par un prêtre congolais et des bénévoles de Londinières.

La République Démocratique du Congo (ex-Zaïre) est un pays immense, presque 4 fois plus grand que la France et qui regorge de richesses : minerais, café, cacao, bois, caoutchouc …

Pourtant ce pays se retrouve au rez-de-chaussée des pays les plus pauvres du monde. Dans les années 90, la communauté internationale a cessé ses relations avec ce pays à cause des violations des droits de l'homme. Et à cela se sont ajoutées, 6 ans de guerre qui ont pillé le pays. Les routes n'ont plus été entretenues. La société nationale de transport fluvial, qui exploite le grand fleuve Congo, long de 4 700 km, n'est plus que l'ombre d'elle-même. Dommage, le fleuve Congo constitue "un autoroute" naturel. Il se pose donc un grand problème d'acheminement vers la ville de Mbandaka (400 000 habitants !) desservie aujourd'hui essentiellement par avion ou par petits bateaux.

L'association normande veut pallier ce vide, en finançant la construction d'une grande pirogue en bois de 20 tonnes capable de transporter des biens et des personnes. Cette sorte de péniche permettrait de désenclaver la région. En Haute-Normandie, les amis de Mbandaka réalisent diverses animations près de Londinières afin de sensibiliser les normands à cette région du Congo. Ils ont déjà pris en charge la scolarité de 25 enfants et espèrent mener à bien leur projet de pirogue grâce à l'aide des donateurs et des fonds de l'opération micro-projet (5 000 euros).

Contact : Les amis de Mbandaka – 16, rue du Presbytère – 76 660 Londinières.

Indonésie, la prévention par le théâtre

Militant dans l'âme, Alain Papin ne pouvait se contenter du soleil Indonésien. Ce normand d'origine a changé d'horizon depuis 1998 et a séjourné en Indonésie avant de s'y installer. En 2003, il a donc créé un centre artistique à vocation sociale, le Sanggar Debur 2.1.

Sanggar, en Indonésien, c'est un lieu sacré de méditation, mais aussi un atelier. Debur, le mouvement incessant. 2.1, parce que deux s'unissent dans une même voie, un seul but, non pour se perdre l'un dans l'autre mais grandir de force et d'esprit.

Concrètement, le centre se veut un vecteur de parole, un briseur de silence pour alerter les citoyens d'une modernité trop rapide, propulsée par la mondialisation.

Les années 2004 et 2005 ont été marquées par une campagne de lutte contre le sida. Maladie touchant gravement cet archipel. C'est grâce au théâtre que l'association a pu communiquer son message de prévention auprès de la population et des jeunes en particulier.

La Région Haute-Normandie a participé au financement de cette campagne.

L'année 2006 sera tournée vers la mise en place d'ateliers réguliers de danse, théâtre, musique, la réalisation d'un documentaire sur leurs activités, et la recherche de partenaires pour travailler sur le commerce équitable avec les artisans locaux.

Photo : A. Papin

site : www.debur21.or.id
contact en France :
Sanggar Debur 2.1 - 7 bis rue de Buffon - 76000 Rouen - e-mail : debur21.france@wanadoo.fr

Prochain appel à projets du fonds d'aide aux micro-projets de développement : dépot des dossiers du 15 au 31 mars 2006 auprès du Conseil régional - ou voir sur le site internet : www.region-haute-normandie.fr (100 % pratique).

Coopération décentralisée
Madagascar : des paysans à la fac

« A Madagascar, on dit que tout ce qui pousse rapporte. Or, il y a une contradiction avec la réalité car les paysans restent pauvres. Pourquoi ? Parce qu'ils manquent de formation, parce qu'il faut être formé pour sortir de la pauvreté. » (Roger Rajaonarivelo, président de l'université de Toamasina.)

C'est à partir de ce constat que s'est formée la coopération engagée en mai 2005 entre l'Université de Toamasina, le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique malgache, la Province de Tamatave, la Région Haute-Normandie et l'ESITPA (Ecole Supérieure d'Ingénieurs et de Techniciens pour l'Agriculture) de Rouen.

Ce programme de développement rural vise à lutter prioritairement contre la pauvreté et l'insuffisance alimentaire de la Province de Tamatave. Réel outil de développement durable, la formation des populations paysannes vise à favoriser l'autosuffisance alimentaire et à diversifier les productions agricoles.

Ainsi, dès 2006, l'ESITPA intervient en matière d'assistance technique à la conception adaptée de cycles de formations agricoles de 3 ans minimum. Sur 4 mois par an, des groupes d'agriculteurs vont suivre des cours à l'université, se focalisant sur les nouvelles techniques culturales (riziculture, aquaculture, apiculture), et ceci dans un souci aussi de protection de l'environnement.

Sans négliger la transmission de savoir-faire. Il s'agit non seulement de former des paysans capables d'améliorer leurs subsistance mais également de transmettre leur savoir dans leurs milieux respectifs grâce à la mise en place de mutualisation.

Au terme de 6 années de fonctionnement, le projet Campus Paysan aura formé pas moins de 3 promotions d'une quarantaine de paysans dans les trois régions de la Province.

(Participation Région prévue 150 000 € sur trois ans.)

Quoi de neuf à l'A.R.E.H.N. ?

- Convention - Si l'AREHN (Agence Régionale de l'Environnement en Haute-Normandie) connaît un bon rayonnement sur l'ensemble de la région, son implantation dans l'agglomération rouennaise rend difficile pour les habitants plus éloignés de profiter pleinement de ses services. C'est pourquoi est en train d'émerger l'idée de trouver des points d'appui pour décentraliser l'agence. Un premier pas est franchi dans ce sens, puisqu'une convention vient d'être signée entre l'**université du Havre et l'AREHN.** Elle prévoit l'organisation de conférences, d'une journée forum, des sessions de formation pour le personnel qui le désire, et la mise à disposition de documentation : un exemplaire de la dernière expo produite, des malles documentaires et des exemplaires de ses publications au centre de documentation pour les étudiants. Une première conférence a eu lieu le 9 novembre dernier, avec Yves Cochet, ancien ministre Vert à l'Environnement, sur son livre "Pétrole Apocalypse".
Dans l'avenir, on peut espérer d'autres initiatives similaires dans d'autres pôles régionaux (Dieppe, Evreux, Bernay).

- Expo : Jusqu'au 2 avril 2006, une nouvelle **exposition** est visible à l'A.R.E.H.N. sur le thème **« Energies : quel avenir ? ».** Du mardi au dimanche de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h - Tout au long de l'année, l'A.R.E.H.N. conçoit des expositions, après leur présentation au Cloître des Pénitents, elles peuvent être empruntées par toutes communes, écoles ou associations qui en font la demande (coût de l'emprunt : 31 € - caution : 600 € - renseignements et liste des expositions disponibles : 02 35 15 78 19) ou sur le site.

- Colloque : Le 22 septembre 2005, l'AREHN a organisé à Mont St Aignan, un colloque sur **le thème des transports durables**, en collaboration avec de nombreux partenaires. L'objectif de cette journée était d'une part, de montrer des expériences concrètes, menées notamment en Haute-Normandie, et d'autre part, de réfléchir collectivement à la manière de les décliner à l'échelle des territoires régionaux. Cette journée a réuni environ deux cent participants. Vous pouvez retrouver sur le site de l'ARHEN les comptes-rendus des ateliers (énergie, urbanisme, pratiques alternatives de transport, articulation urbain/rural) et des tables rondes.

- AREHN : 8, allée Daniel-Lavallée (niveau du 48, rue Saint-Hilaire) - Cloître des Pénitents - Rouen. 02.35.15.78.00.
courrier-l : arehn@wanadoo.fr
site : www.arehn.asso.fr

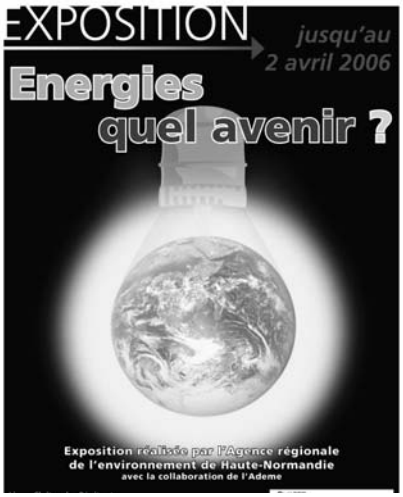

"Chéri, et si on allait au ciné ?"

Les cinémas font grise mine. La fréquentation tous types de salles confondues est en baisse de 20 %. Dans ce contexte, les salles d'Art et d'Essai de la Région (une quinzaine), plus fragiles, se retrouvent en difficulté.

C'est dommage car elles sont les garantes d'une production cinématographique indépendante nécessaire à la diversité culturelle et au bon fonctionnement de la démocratie. Il est nécessaire de préserver ces salles et d'en ouvrir de nouvelles.

Aucune collectivité ne peut rester indifférente à de tels enjeux. Les Verts proposent que le Conseil Régional s'engage comme il le fait en faveur du spectacle vivant et de la musique.

Quant à nous, citoyens, commençons à nous rendre dans les salles, pas si obscures que cela !

Un meilleur accès à la culture pour les jeunes en apprentissage

La vie d'un stagiaire de CFA en alternance n'est pas de tout repos. Deux semaines en entreprise, une semaine de cours. Entre les deux, beaucoup de déplacements, d'organisation…

Géographiquement, économiquement, socialement, souvent ce jeune public se trouve de fait éloigné des activités artistiques. Ils ont un rythme différent de celui des lycéens. Il est difficile d'organiser des sorties culturelles.

Pourtant, ces stagiaires en formation professionnelle sont réceptifs à la création artistique. Plusieurs métiers font appel à des qualités créatrices et artistiques (tous les métiers de bouche, du bâtiment, de la mécanique, de la vente, de la coiffure, du travail du bois, du fer, étalagiste, couture, fleuriste)…. Ils ont, ou recherchent, la maîtrise du geste juste, l'acquisition de savoir-faire.

Il faut donc alimenter ces disciplines artistiques, les nourrir en faisant participer les jeunes à des expositions et à des spectacles culturels.

Dorénavant, les apprentis en CFA pourront bénéficier de la même dotation de la Région que celle, de leurs homologues lycéens. Une somme forfaitaire sera attribuée à tous les établissements en fonction du nombre de jeunes et mise à disposition des formateurs pour toutes activités éducatives culturelles et citoyennes comme pour les lycéens.

Cela permettra plus facilement aux enseignants de C.F.A., de construire un programme spécifique, pour et avec eux. Et pourquoi pas exposer leurs œuvres au grand public dans des endroits clés afin d'affirmer cette orientation.

Véronique Jullien, coté cuisine ...

Modestement, ce nouvel élan vers un partage artistique accessible à tous est positif.

Les élus Verts et le budget 2006 : "privilégions le long terme"

Extraits de l'intervention de Jean-Pierre Girod au sein du Conseil Régional, en séance plénière le lundi 12 décembre 2005.

Photo : Marie Mabille

" Dans notre approche de l'écologie politique, nous faisons en sorte de privilégier le long terme dans les choix politiques que nous devons faire.

Le Conseil régional a déjà répondu à nos demandes, mais la situation actuelle n'exige-t-elle pas d'aller plus loin ? Ne faut-il pas créer une nouvelle dynamique pour inverser certaines tendances lourdes ?

La réponse est oui, mais nous devons collectivement passer à l'acte, et les élus Verts pensent que la réflexion autour du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire est certainement un moment privilégié.

La crise des banlieues est le symbole de l'échec de la politique d'intégration et des donneurs de leçon. Nous devons mener des politiques d'aménagement du territoire, de cohésion sociale et d'environnement et rénover radicalement.

Deux principes devront nous guider :

- renforcer et adapter les services publics sur les territoires ;

- donner du sens à des projets solidaires de territoire.

L'écologie politique a parlé, dès la fin des années 70, d'un développement plus soutenable, plus harmonieux, porteur de valeurs respectueuses de la nature et de l'Homme.

Cela a commencé par une prise de conscience notamment du gâchis des ressources naturelles. Mais, cela a aussi consisté en une politisation des questions en introduisant les domaines scientifique et technique dans le monde politique.

La nouveauté a été d'introduire la notion de responsabilité individuelle.

Aujourd'hui, ce développement soutenable doit se substituer à la mondialisation ultra-libérale. Sinon, comment conduire une relance de la réflexion sur l'urbain, sur le mieux-vivre dans une cité ; comment redonner de l'espoir au monde rural sans développement local ; comment relancer une politique publique plus solidaire ?

Le gros problème est de passer des mots aux actes.

Le budget 2006 du Conseil régional démontre que cette approche de développement soutenable, est déjà prise en compte dans la politique de formation, des lycées, de l'aménagement du territoire.

Elle est renforcée dans les transports y compris dans l'approche du management par le personnel, dans l'économie avec, notamment, les éco et socio-conditionnalités et l'économie sociale et solidaire.

Avoir une approche politique, territorialisée, une démocratie participative, un devoir de cohérence de l'action publique, la Région peut faire entrer le développement soutenable dans les actes.»

Des élus militants

La colonisation fut une abomination

Claude Taleb, Conseiller régional Vert, avait souhaité réagir suite au vote des députés sur l'aspect "positif " du colonialisme.

"La reconnaissance par la loi française des «*bienfaits*» du colonialisme français en Afrique et dans les territoire d'outre mer, est bien sûr une imposture parce qu'il n'appartient pas à l'Assemblée nationale d'écrire l'Histoire.
Cette reconnaissance est surtout insupportable pour tous les citoyens de notre pays qui n'acceptent pas que le message envoyé à la face du monde, « *en notre nom* », au début de ce 21e siècle, consiste à absoudre et à revendiquer les crimes d'un passé qu'on espérait révolu.
Le vote de l'Assemblée nationale n'effacera pas la mémoire des victimes mais il rendra encore plus difficile la construction de leurs identités.
Les témoignages de partisans engagés de la colonisation de l'Algérie, il y presque deux siècles, en 1830, disent, sans ambiguïté, la violence extrême dont ce pays ne fut malheureusement pas le seul théâtre : « … *nous avons débordé en barbarie les barbares que nous venions civiliser et nous plaignons de ne pas réussir auprès d'eux…* » rapportaient, dès 1834, les aïeux de nos députés UMP de retour de mission (…).
La « *conquête* » de l'Algérie, entre 1830 et 1849, fit plus de 500 000 morts sur une population estimée à 3 millions d'habitants. Rôle positif de la présence française ?
Avant de l'écrire, les députés UMP auraient été bien inspirés d'apprendre l'Histoire.
La connivence de plus en plus ouverte de cette droite UMP-Villiers-Front national, porte atteinte à l'image de la France. Elle fait le lit d'une nouvelle poussée raciste. Elle déstabilise les efforts de tous ceux qui travaillent au développement de relations apaisées et constructives entre toutes les populations des deux rives de la Méditerranée.
Elle jette une ombre sur l'avenir de la démocratie en France."

Extraits du communiqué de presse du 30 novembre 2005.

Une campagne REACH en Haute-Normandie

Photo : Marie Mabille

Martine Rouzaud co-organisatrice de cette campagne en Région

Nous sommes élus dans une région dont l'économie est plus fortement orientée qu'ailleurs par l'émission, la production, la consommation involontaire de substances chimiques probablement dangereuses (agriculture intensive, pétrochimie, ou même l'industrie des cosmétiques). Le projet REACH prévoit justement la création d'une Agence Européenne et l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation, et le remplacement obligatoire des substances chimiques par une molécule moins ou non toxique, si elle existe.

C'est une avancée mais l'on souhaiterait que le dispositif soit renforcé.
Sur 100 000 molécules chimiques, plus de 30 000 sont présentes en quantités importantes dans l'ensemble de notre vie quotidienne : matériaux, textiles, produits d'hygiène, jouets, alimentation, eau, air … Cependant aucune une étude sérieuse des risques qu'elles peuvent faire courir sur la santé ou sur l'environnement n'a été réalisée (sauf pour … 3 % d'entre elles). Or, il ne fait aucun doute que certaines de ces substances mal connues sont responsables d'un grand nombre de pathologies (cancers , allergies etc..) et qui nous affectent de plus en plus et menacent les générations futures et l'ensemble du vivant. Le groupe des élus Verts était intervenu au sein de l'assemblée du Conseil régional pour informer sur le dispositif Reach et en région Les Verts ont organisé une réunion publique le 25 octobre (notre photo) dans le cadre d'une campagne ayant pour objectif essentiel, faire de la réglementation REACH un levier pour faire respecter le droit à la santé de nos enfants, éradiquer les cancers, œuvrer pour le respect de l'environnement et de la biodiversité.

Renaud au secours d'Ingrid Bettencourt

Le 23 février 2006 marquera la date du 4ème anniversaire de l'enlèvement, par les Forces Armées Révolutionnaires Colombiennes, d'Ingrid Betancourt, candidate du parti écologiste Oxygeno Verde.

Un **concert national de soutien** est organisé au Zenith de Rouen avec le chanteur Renaud (qui a écrit dans son dernier album une chanson dédiée à Ingrid Betancourt) entouré d'une vingtaine d'artistes et de Florence Aubenas.

Prix des places : 30 €

Réservation : Fnac, Virgin, etc...

Les bénéfices de la soirée seront reversés à la Fondation de Yolanda Pulecio (maman d'Ingrid) en faveur des orphelins de Colombie.

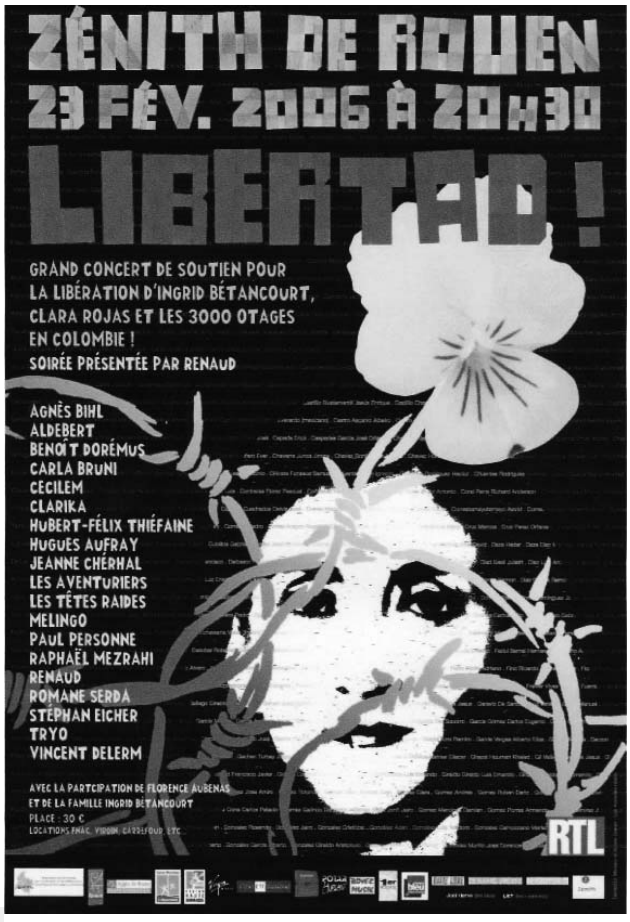

L'équipe du groupe des élus au Conseil Régional Haute-Normandie, élus et salariés, de gauche à droite : Jean-Pierre Girod - Michel Coletta - Véronique Bérégovoy - Cyrille Moreau - Véronique Jullien - Martine Rouzaud - Jean-Yves Guyomach - Marie Mabille - Anne Kozlowski - Claude Taleb - (Photo : FM) - au **nouveau local du parti des Verts de Haute-Normandie, merci de noter ce changement** - 35, quai du Havre - 76 000 Rouen - Tél : 02.35.70.12.10.

Claude Taleb *claude.taleb@cr-haute-normandie.fr*
Président du groupe des élus Verts
Vice-président en charge de l'**Economie Sociale et Solidaire** - et de la Coopération Décentralisée / Commission "Finances"

Véronique Bérégovoy *veronique.beregovoy@cr-haute-normandie.fr*
Conseillère régionale déléguée à la **Politique de la Ville.**
Membre de la commission "Enseignement"

Michel Coletta *michel.coletta@univ-lehavre.fr*
Président de l'A.R.E.H.N. (**Agence Régionale de l'Environnement**)
Membre des commissions "Action économique, emploi, agriculture, tourisme" et "Appels d'offres"

Jean-Pierre Girod *jean-pierre.girod@cr-haute-normandie.fr*
Vice-Président en charge de l'**Environnement et des Politiques territoriales** - Membre de la commission "Transports - Infrastructures"

Jean-Yves Guyomarch *jeanguyo@tele2.fr*
Conseiller municipal d'Evreux
Président de la Commission "**Développement Durable**"

Véronique Jullien *vejullien@wanadoo.fr*
Adjointe à Val-de-Reuil
Conseillère régionale déléguée au **Patrimoine**
Membre de la commission "Formation professionnelle"

Martine Rouzaud *martine.rouzaud@free.fr*
Vice-présidente de la commission "**Qualité de la vie**"
(Culture - Sports - Santé -Jeunesse)

AGENDA

- **Prochaines séances plénières :** les lundi 6 février, 20 mars, 29 mai et 12 juin. Nous rapellons que ces séances sont ouvertes au public.

- 23 février : **concert national de soutien à Ingrid Béttencourt**, voir p. 15.

- 15 avril : **manifestation contre l'EPR** à Cherbourg. Réservez dès maintenant votre place de car au 02.35.70.12.10. siège des Verts.

- *Le Lien* - Février 2006

Supplément annuel au bulletin de liaison du **Groupe des élus Verts au Conseil Régional de Haute-Normandie**

Directeur de publication : Claude Taleb

Rédaction et mise en page : Marie Mabille

Les dessins sont de Christian Pigeon.

Merci à Anne Kozlowski pour sa collaboration.

Vous voulez en savoir plus sur des thèmes abordés, des questions sur les actions en cours, contactez Anne Kozlowski ou Marie Mabille, attachées de groupe des élus Verts au Conseil Régional :

12, av. Aristide Briand
76 000 Rouen - 02.35.89.01.75
Fax: 02.35.70.98.02
e-mail du groupe : verts.crhn@wanadoo.fr
e-mail du journal : lelien.verts@wanadoo.fr
site : http://hncrverts.free.fr

Imprimé sur papier récyclé

Les Verts

Vous désirez être tenu au courant des infos provenant des élus régionaux Verts hauts-normands, recevez :

☐ Le Lien bi-trimestriel et/ou ☐ La lettre électronique (suivi des commissions permanentes).

☐ Je souhaite être mis en contact avec le Parti Les Verts

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

e-mail : .....

Envoyer à : Groupe des élus Verts - 12, av. Aristide Briand - 76 000 - ROUEN